

FORUM® + POLYRAM® DF + STROBY® DF

Solution performante et complète contre le complexe des maladies de la vigne.



Mode d'action

Sur **mildiou**, FORUM® + POLYRAM® DF associe les actions complémentaires préventive, curative et antisporulante du métirame zinc et du DMM.

Le DMM diffusant, pénètre et se redistribue rapidement dans les tissus.

Il est rapidement à l'abri du lessivage.

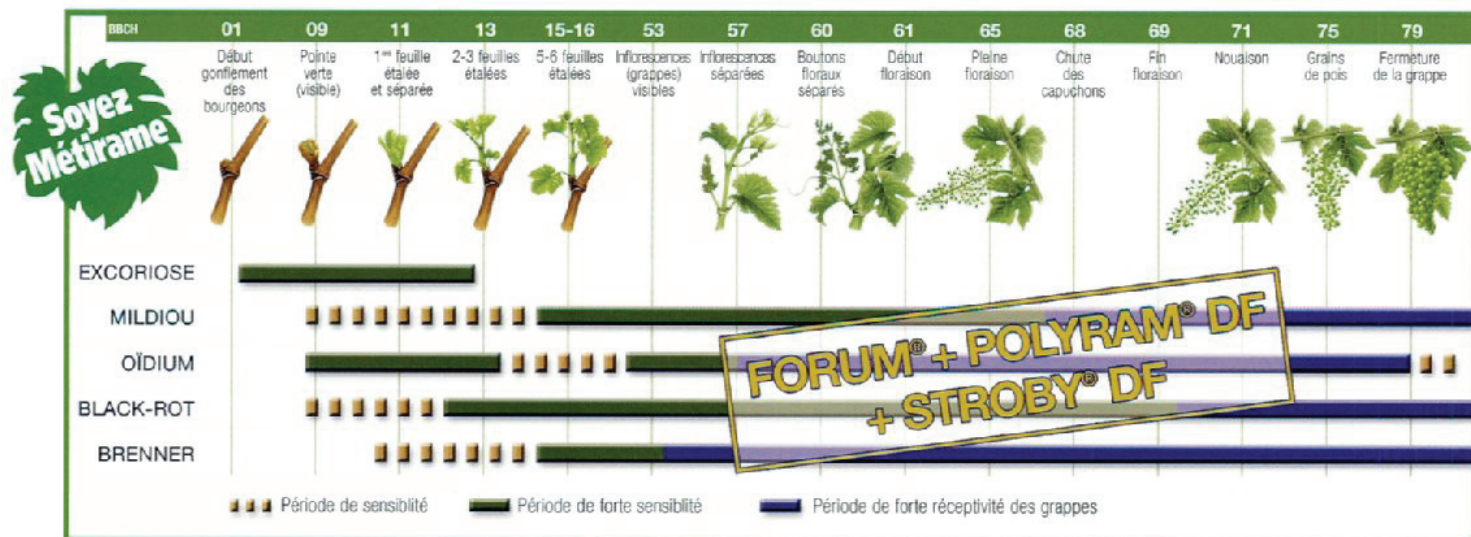
Sur **oïdium**, STROBY® DF possède une excellente action préventive. Les particules lipophiles de krésoxim-méthyl adhèrent fortement à la couche cireuse des feuilles ou des baies, conférant à STROBY® DF une grande résistance au lessivage. La diffusion gazeuse de STROBY® DF assure une couverture et une protection régulière de la vigne.

FORUM® + POLYRAM® DF + STROBY® DF

Positionnement et cadence

FORUM® + POLYRAM® DF + STROBY® DF s'emploie préférentiellement lors des phases critiques de contaminations de la vigne par le mildiou et de l'oïdium (consulter les bulletins de

santé du végétal de votre secteur). La cadence sera de 10-12 jours avant fleur et de 14 jours à partir de la floraison.



Composition du pack

1 pack contient : 4,5 litres de FORUM®, 2 sacs de 3 kg de POLYRAM® DF et 0,6 kg de STROBY® DF.

Ce pack est destiné au traitement de 3 Ha.

POLYRAM® DF : marque déposée BASF.

Autorisation de vente N° : 8700107.

Composition : 80 % métirame-zinc.

Formulation DF : granulés dispersables (WG).

Classement toxicologique : Xi : Irritant. N : Dangereux pour l'environnement. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Usages et doses autorisées vigne :

mildiou, black-rot et rougeot parasitaire : 3,5 kg/ha.

excoriose : 0,35 kg/ha.

Délai d'emploi avant récolte : 28 jours.

Délai de rentrée dans les parcelles : 48 heures (cf. Arrêté du 12/09/2006).

Distance aux points d'eau : respecter une zone non-traitée de 5 mètres (cf. Arrêté du 12/09/2006).

STROBY® : marque déposée BASF.

Autorisation de vente n° : 9700214.

Composition : 50 % krésoxim-méthyl.

Formulation : granulés dispersables.

Classement toxicologique : N : dangereux pour l'environnement - Xn : nocif - R40 : effet cancérigène suspecté ; preuves insuffisantes - R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Usages et doses autorisées en vigne :

oïdium : 0,2 kg/ha, Black-rot : 0,2 kg/ha

rougeot parasitaire : 0,2 kg/ha,

excoriose : 0,02 kg/ha.

Délai d'emploi avant récolte : vigne : 35 jours.

Délai de rentrée dans les parcelles : 6 heures

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée minimale de 5 m

Nombre de traitements autorisés : maximum autorisé 3 par saison. Recommandation BASF : 2 non consécutifs.

FORUM® : marque déposée BASF

Composition : 150 g/l de diméthomorphe

Formulation : Suspo-émulsion : DC.

Autorisation de vente n° 9100557.

Classement toxicologique : Xn : nocif - R22 : nocif en cas d'ingestion. - R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non-traitée de 5 mètres (cf. Arrêté du 12/09/2006).

Dose homologuée : mildiou : 2 L/ha,

Délai d'emploi avant récolte : 28 jours.

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures (cf. Arrêté du 12/09/2006).

Nombre de traitements autorisés : maximum autorisé 3 par saison.

Import tolérance : exportation possible vers USA et Canada.



10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

- AVANT L'APPLICATION**
- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. ✓
 - 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. ✓
 - 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). ✓
 - 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. ✓
 - 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). ✓
 - 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. ✓
- PENDANT L'APPLICATION**
- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. ✓
- APRÈS L'APPLICATION**
- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. ✓
 - 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. ✓
 - 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofin®. ✓

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 38 33 ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	PhytoSécurité N°Vert 0 800 887 887 Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité masque jetable de type A2P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Dangereux-respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Novembre 2011- Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. REF416VIGGE1111QUEST